

Courrier à compléter dans le cadre d'une souscription/adhésion par un mineur

**Contrat individuel d'assurance-vie/capitalisation/plan d'épargne retraite individuel (PERin)
libellé en euros et/ou en unités de compte**

Dans le cadre de la souscription/adhésion du contrat d'assurance vie/de capitalisation/ d'un PERin dénommé :

.....

au nom et pour le compte de notre enfant mineur (*nom - prénom*) :

....., nous soussignés (*nom - prénoms*)

..... attestons être responsables de l'utilisation du mot de passe qui sera attribué par APICIL EPARGNE dans le cadre de la consultation et de la gestion en ligne de ce contrat.

En tant que représentants légaux du souscripteur/Titulaire, nous reconnaissons que ce mot de passe confidentiel, strictement personnel, aura pour fonction de nous authentifier et de nous identifier, permettant ainsi de garantir l'habilitation à consulter et à gérer, jusqu'à sa majorité, le contrat de notre enfant par internet.

Nous avons bien noté qu'un identifiant et un mot de passe seront adressés, par courrier et par courriel à l'adresse indiquée dans le Bulletin de souscription/adhésion.

A ce titre nous nous engageons à :

- Modifier le mot de passe dès sa réception ;
- Prendre toutes les mesures propres à assurer la confidentialité des codes d'accès (identifiant et mot de passe) qui seront fournis.

De même nous acceptons et reconnaissons que toute consultation ou opération de gestion effectuée sur le contrat précité sera réputée effectuée par nous. La validation de l'opération de gestion après authentification vaut expression de notre consentement.

Nous avons bien noté que les courriers concernant ce contrat (avenant, situation,...) seront adressés au nom de l'enfant mineur, souscripteur du contrat/adhérent au plan

Par la présente, nous déchargeons ainsi APICIL EPARGNE de toute responsabilité sur les conséquences de tout acte de gestion, non effectué par nous-mêmes.

Fait à le/...../..... Signature des représentants légaux :

Les données personnelles collectées et traitées sont nécessaires aux fins de l'exécution du contrat. Ces informations sont obligatoires et ne sont destinées qu'aux services compétents intervenant dans ce cadre ainsi qu'aux tiers dûment habilités lorsque cette communication est strictement nécessaire pour la (ou les) finalité(s) déclarée(s). Les données personnelles collectées ne seront pas conservées au-delà de la durée nécessaire à la réalisation des finalités déclarées et à la gestion des litiges susceptibles d'en résulter, conformément aux règles de prescription applicables et aux règles de conservation des documents comptables.

Toute personne concernée peut en demander l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité, demander une limitation du traitement ou s'y opposer, et définir des directives post mortem en écrivant à dpo@apicil.com ou à l'adresse : APICIL Epargne - Délégué à la protection des données (DPO), APICIL Epargne - Délégué à la protection des données (DPO), 38 rue François Peissel, 69300 Caluire et Cuire. Si elle estime que ses droits ne sont pas respectés, toute personne concernée peut introduire une réclamation auprès de la CNIL. Plus de détails sur www.apicil.com/protection-des-donnees-personnelles.

ER20/FCR0247